



SOURIRES DU NEPAL

ASSOCIATION DE FAMILLES ADOPTIVES D'ENFANTS NES AU NEPAL

Newsletter **3**

décembre 2012

Actualités

La création du Conseil National des Adoptés est officielle. Les premiers états généraux des adoptés sont annoncés pour le 8 mars 2013.

Le sujet de moment, qui ramène l'adoption au devant de la scène, est bien sûr : le mariage pour tous et l'adoption par les couples homosexuels.

MASF - Mouvement pour l'Adoption Sans Frontières

Les CA regroupent régulièrement les APPO de nombreux pays : la Bulgarie, la Colombie, le Guatemala, Haïti, le Kazakhstan, Madagascar, le Népal et la Russie.

Récemment, PARAENAM, association créée en 2003 pour les familles adoptant par kafala au Maroc et en Algérie, a participé à la réunion rappelant qu'il y a au moins 400 enfants arrivant chaque année en France par ce biais. La kafala est l'équivalent d'une tutelle. L'obtention de la nationalité française possible après 5 années, permet le dépôt d'une requête pour une adoption plénière. L'objectif de PARAENAM est que la kafala rentre dans le champ de l'adoption internationale.

MASF collabore à des réunions ministérielles sur le mariage pour tous et l'adoption par les couples homosexuels et a été entendu à l'Assemblée Nationale et au CSA. Toutefois, la position tenue est de ne pas donner d'avis sur le mariage qui n'est pas dans son champ de compétence mais de poursuivre sa communication sur le sujet de l'adoption internationale.

L'Adoption au Népal

- **Depuis 2010**, les différents pays d'accueil d'enfants adoptés au Népal ont interdit le dépôt de nouveaux dossiers, même s'il semble que certaines ambassades aient encore déposé quelques dossiers.

Afin de répondre aux critiques formulées par les représentants de la Convention de La Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale, de nouvelles modifications ont été apportées aux textes applicables à l'adoption internationale au Népal. Ces textes avaient déjà été profondément modifiés en 2008, notamment en ne permettant plus aux institutions d'accueil de procéder à des apparentements. Les textes nouveaux interdisent ainsi l'adoption d'enfants dont la filiation n'est pas établie et ce, afin de répondre aux critiques de la communauté internationale sur la fiabilité des rapports de police qui concernaient les enfants trouvés dans la rue.

- **Aujourd'hui**, nous comprenons que 245 enfants à filiation connue sont proposés à l'adoption internationale et qu'un certain nombre de ces enfants serait de grands enfants.

A l'occasion de la journée du SAI à laquelle SDN a été conviée, l'ambassadeur de l'adoption, Monsieur FRAYSSE, a nommé « les dérives anciennes » des adoptions dans ce pays et le fait qu'à ce jour, les conditions n'étaient toujours pas réunies pour une reprise. L'autorité centrale italienne présente a énoncé un avis identique.

- **Dans ce contexte**, SDN entend construire un argumentaire destiné à soutenir des démarches auprès de nos autorités à l'effet de les sensibiliser sur la situation des 245 enfants proposés à l'adoption internationale par le Népal. Ces enfants sont en attente de famille alors que de nombreux candidats à l'adoption sont agréés en France. Par ailleurs, nous essayons de voir auprès de familles d'autres pays d'accueil, si des démarches similaires peuvent être engagées dans leur pays. Une réouverture isolée de la France au Népal semble en effet difficile.

Le MASF serait disposé à soutenir ces démarches.

Vie de l'association

L'AG de SDN s'est déroulée à Paris le 26 octobre dernier suivi d'un « Dal Bath » familial regroupant 20 participants, petits et grands. Ce temps de convivialité a permis une fois de plus, d'échanger les nouvelles. Nous constatons l'aisance du lien entre nos enfants, quel que soit leur âge, leur plaisir à jouer ensemble, leur talent à grandir.

Les prochaines dates d'activités seront transmises début 2013 mais retenez d'ores et déjà, celle du 1^{er} et 2 juin 2013 pour le pique-nique annuel de SDN au festival de la Maison Culturelle du Népal à Paris.

Nous espérons vous y retrouver nombreux et, d'ici là, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.